

**BIG**

**6<sup>ème</sup> BIENNALE  
INTRÉPIDE DES  
ESPACES D'ART  
DE GENÈVE**

**appel à inscription**  
du 21 août au 31 août 2025  
Bois de la Bâtie

# Sommaire

<b>1.</b> Présentation générale	<b>4-5</b>
<b>2.</b> Biennale intrépide	<b>6-7</b>
<b>3.</b> Critères et conditions	<b>8-10</b>
<b>4.</b> Co-production	<b>11</b>
<b>5.</b> Infrastructures	<b>12-13</b>
<b>6.</b> Dates et rendez-vous	<b>14-15</b>
<b>7.</b> Contact	<b>16</b>

L'objectif de cet appel à inscription est uniquement de constituer la liste des participantexs de la BIG 2025, les projets seront transmis par les participantexs dans un deuxième temps. Les informations recueillies par le biais de cet appel à inscription nous permettent de planifier efficacement le suivi de production et de faciliter les démarches de demande de subventions et de partenariats.

Pour participer à la BIG 2025, la première étape est de remplir le formulaire d'inscription. La deuxième étape (appel à projet, modalité de participation et infrastructure) sera lancée fin-novembre à destination des espaces d'art et collectifs artistiques inscrits au préalable.

Depuis 10 ans maintenant, la BIG fédère les espaces d'art et collectifs locaux qui font le choix d'exister en dehors d'un rapport au monde mercantile et institutionnel. Elle permet au grand public de (re)découvrir les artistes indépendants du Grand Genève et leurs univers.

Organisée par une équipe de coordination dont les membres sont issus du milieu artistique et culturel genevois, la biennale change de nom, de concept et de lieu à chaque édition. Conformément à sa volonté de renouveler ses forces et ses énergies tous les 4 ans, la BIG accueille pour son édition 2025 une toute nouvelle équipe de coordination!

**Apolline Aymon**, historienne de l'art  
– responsable des pôles communication et partenariats

**Aymon Barrio**, artiste pluridisciplinaire & acteur culturel  
– responsable des pôles administration, communication et demandes d'autorisations

**Eva Briffod**, historienne de l'art  
– responsable des pôles demandes de subventions et partenariats

**Alice Hoggett**, chargée de production arts vivants  
– responsable des pôles administration, demandes de subventions et médiation

**Thaïs Juillerat**, coordinatrice d'événements culturels  
– responsable des pôles infrastructure et médiation

**Ophélie Pinto**, architecte  
– responsable des pôles infrastructure et demandes d'autorisations

Pour sa 6<sup>ème</sup> édition, la BIG s'empare du Bois de la Bâtie, un îlot de verdure surplombant la ville de Genève et le quartier de la Jonction. Cet événement, issu de l'intelligence collective, célèbre en 2025 une décennie de rassemblements dédiés à l'art et à sa diffusion, fruit d'un engagement communautaire.

Installés entre l'esplanade et la forêt environnante, les collectifs et espaces d'art du Grand Genève investissent la colline où dominait autrefois le fort de la Bâtie-Mellié. L'étendard de la BIG flotte au-dessus du belvédère, symbole d'une manifestation qui rassemble les forces des acteurs et actrices de la scène artistique genevoise.

Conçue comme un havre en pleine nature, près de la confluence de l'Arve et du Rhône, la BIG se déploie sous le signe du partage et de la mutualisation des ressources. Un espace d'expérimentation artistique, de soin et de repos où l'avenir se cultive en se nourrissant des désirs et des rêves de chacun, à l'image d'un jardin partagé.

Au pied de la forêt se trouve un lieu de vie central, pensé pour recueillir et diffuser les récits et narrations artistiques contemporaines. Conçu pour accueillir conférences, podcasts et débats, cet espace polyvalent remplit de nombreuses fonctions: lieu de détente, scène de performance, espace de discussion et de transmission.

La conquête artistique de la Bâtie ne se limite pas à l'esplanade, où le drapeau s'élève vers le ciel, mais s'étend et se ramifie dans les sentiers de la forêt, allant jusqu'à s'enfoncer dans les profondeurs insoupçonnées de la colline.

D'un caractère intrépide, cette 6<sup>ème</sup> édition de la BIG célèbre le courage, la persévérance et la résilience des espaces d'art indépendants et collectifs du Grand Genève. Depuis 10 ans, ils font grandir l'événement malgré des contextes incertains et en constante mutation. La Biennale 2025, ancrée dans le Bois de la Bâtie, devient un moment clé pour prendre du recul et permettre le renouvellement des imaginaires collectifs. Elle interroge les avènements possibles de ceux qui incarnent les réalités multiples de la scène artistique genevoise contemporaine

## **Ouverte à tous les espaces d'arts et collectifs sans sélection**

Afin de participer à la promotion de dynamiques horizontales et non compétitives dans les milieux de l'art, la participation à la BIG est ouverte sans sélection à tous les espaces d'art ou collectifs actifs sur le territoire du Grand Genève qui respectent les critères de participation et correspondent aux conditions fixées par le présent appel à inscription.

L'équipe de coordination œuvre à l'organisation de la Biennale et veille au bon déroulement des projets qui la composent. L'équipe s'engage à accompagner les espaces et collectifs participants dans les différentes étapes de leur projet, de la production à l'exposition au sein de la Biennale. Son rôle n'est pas de sélectionner ou de curater une sélection de projets, mais bien de présenter un échantillon de ce qu'est l'art genevois à un instant T, considérant des participant·es et des pratiques multiples.

## **Critères de participation**

Pour participer à la BIG, les espaces d'arts et collectifs doivent être basés dans le Grand Genève (Canton de Genève, District de Nyon, départements français de la Haute-Savoie et de l'Ain), fonctionnant en dehors des logiques marchandes et institutionnelles.

Est entendu comme « espace d'art » toute structure physique à vocation artistique et culturelle et comme « collectif » une structure associative avec minimum deux artistes possédant une assurance responsabilité civile (RC) \*.

La participation à la BIG n'est pas ouverte aux artistes participant·es seuls.

## **Conditions pour la réalisation et la présentation d'un projet dans le cadre de la BIG**

Tous les projets sont acceptés à la BIG, à condition qu'ils respectent les critères suivants :

– ne sera accepté aucun projet à caractère discriminant, c'est à dire comportant une discrimination fondée sur l'origine ethnique, sur le genre, l'identité et l'orientation sexuelle, sur la classe sociale, sur les croyances et convictions, sur l'éducation, sur la culture, sur l'âge, sur les conditions et caractéristiques physiques et mentales.

– ne sera accepté aucun projet dont la vente de biens est la démarche principale. Ainsi, pas de proposition de bar, de cantine ou de stands

\* Il existe plusieurs types de responsabilités dans le droit suisse. La responsabilité civile désigne l'obligation de réparer les dommages causés à autrui. Si un dommage survient dans le cadre d'activités associatives, la responsabilité personnelle des membres n'est pas engagée. Il est donc fortement recommandé que l'association souscrive une assurance responsabilité civile. La plupart des compagnies d'assurance en Suisse proposent des offres sur mesure pour les associations. Il est utile de comparer les propositions et de considérer des assurances de courte durée pour les événements ponctuels. Renseignez-vous auprès de votre assureur·e pour des conseils adaptés à votre situation.

source: [https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents\\_communs/responses/HES-SO\\_FichePratique\\_ResponsabiliteAE.pdf](https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_communs/responses/HES-SO_FichePratique_ResponsabiliteAE.pdf)

qui ne s'intègre pas dans une proposition artistique plus vaste.

– seuls les projets respectant les contraintes techniques indiquées lors de l'appel à inscription et de l'appel à projet seront acceptés.

– seuls les projets respectant les deadlines et les rendez-vous seront acceptés (indiqués p.14).

La coordination se réserve le droit de refuser la participation de structures en cas de non-respect des conditions fixées lors de l'appel à inscription et de l'appel à projet.

### **Respect des deadlines et présence aux rendez-vous**

Afin de pouvoir assurer un suivi de coordination efficace et une cohabitation durable de tous les projets pendant la BIG, l'accent est à nouveau mis cette année sur le respect des deadlines de rendu des projets et sur la présence obligatoire d'au moins une personne de l'espace d'art ou du collectif participant lors des rendez-vous.

Il est également impératif d'assurer une présence constante sur site lors des horaires d'ouverture de la BIG aux dates fixées pour le projet. Il ne sera pas possible de participer à la BIG et de recevoir le budget de co-production pour les espaces d'art et collectifs hors délai ou n'étant pas représentés lors d'un rendez-vous.

# CO-PRODUCTION

# 4

Comme pour chaque édition, la BIG fournit un budget de co-production à chaque espace d'art et collectif participant pour lui permettre de développer un projet. Pour le moment, nous pouvons assurer un budget de co-production minimum s'élevant à CHF 1'100.- par espace d'art ou collectif participant, somme qui représente le budget historique donné lors de la BIG.

L'équipe de coordination est actuellement en phase de recherche de fonds afin d'augmenter cette enveloppe de co-production autant que possible. Pour le moment, nous ne sommes pas en mesure d'assurer que cette enveloppe augmentera à l'issue de nos demandes.

Nous sommes conscientes que cette enveloppe peut s'avérer insuffisante pour financer un projet dans son intégralité et rémunérer toutes ses actrices. C'est pourquoi le budget fourni aux participant·es est un budget de co-production, qui peut aussi permettre de démarcher d'autres fonds (publics ou privés) pour obtenir des financements supplémentaires. La BIG peut appuyer cette démarche par la rédaction d'une lettre de soutien personnalisée.

Le plan d'implantation de la BIG est en cours de réflexion et de discussion. Sa version finale sera communiquée suite aux réponses des demandes d'autorisation pour la phase d'appel à projet. Comme à chaque édition, la BIG mettra à votre disposition une zone libre de monstration ainsi que des espaces fixes, une scène, des lieux de vie communautaires (bar, restauration, discussion, détente). Cette année, les espaces d'arts et collectifs sont invités à rejoindre un parcours artistique. Ce module de monstration, conçu pour s'adapter aux différentes typologies d'œuvres, alterne entre linéarité et circularité, se déploie en face-à-face, et s'aventure dans les lisières de la forêt.

Pour souligner l'identité intrépide de cette édition, la BIG 2025 souhaite construire un espace en symbiose avec le Bois de la Bâtie, seule forêt urbaine de Genève. Dans une perspective de préservation de la faune et de la flore, un travail est mené en collaboration avec des experts qui conseillent l'équipe chargée du développement du projet. L'infrastructure se déploie notamment sur l'esplanade, en intégrant des éléments naturels, et conserve des espaces ouverts pour maintenir une vue dégagée sur la ville.

## **Infrastructure, durabilité et inclusivité**

L'architecture de la BIG 2025 se caractérisera par sa durabilité, tant sur le plan des ressources matérielles que sur celui des ressources hu-

maines. Pour minimiser l'impact environnemental, nous privilégierons le réemploi et la location de matériaux. La BIG s'engage à être inclusive, garantissant un accès facile à toutes et à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite.

## **Une équipe pluridisciplinaire pour les infrastructures**

Les infrastructures seront conçues et réalisées par une équipe pluridisciplinaire, majoritairement féminine, réunissant à la fois des architectes indépendant·e·s, des constructeur·ic·e·s, des scénographes et un paysagiste. Mandatée par la coordination, cette nouvelle équipe adopte une approche en adéquation avec les valeurs de la BIG, en mettant l'accent sur la communication, la collaboration et le partage. Actif·e·s dans la région de Genève, ses membres mettent à profit leurs compétences et leur engagement dans des associations locales spécialisées dans la construction, le réemploi ou la médiation de chantier. Étant déjà intégrée dans les réseaux artistiques genevois, cette équipe pluridisciplinaire est à même de comprendre les besoins des espaces d'art et collectifs.

## **Un chantier participatif et performatif**

Pour répondre à ces impératifs, le chantier de la BIG sera participatif. Celui-ci sera mené par les équipes de coordination et de construction, dont les bénévoles, les ami·e·s constructeur·ic·e·s, ainsi que toute personne souhaitant mettre à profit ses compétences ou, au contraire, apprendre à construire.

Les lieux et heures des rendez-vous sont communiqués à l'avance par mail aux adresses fournies dans le formulaire d'inscription.

**Lu. 23.09.24**

– Lancement de l'appel à inscription

**Di. 27.10.24 à 23h59**

– Deadline appel à inscription

**Du lu. 28.10 au lu. 18.11.24**

– Étude des demandes d'inscription, réflexion des infrastructures

**Di. 24.11.24**

– Lancement de l'appel à projet final

**Di. 08.12.24**

– Rendez-vous collectif  
– questions potentielles suite au lancement de l'appel

**Di. 09.02.25**

– Deadline du rendu de l'appel à projet

**Di. 23.03.25**

– Rendez-vous collectif sur le site

**Du di. 30.03 au di. 27.04.25**

– Entretien individuel avec chaque collectif et espace d'art

**Di. 25.05.25**

– Rendez-vous collectif sur le site

**Du je. 21.08 au di. 31.08.25**

– BIG BIENNALE

**Dates pressenties de la BIG 2025**

Les dates précises sont à confirmer après l'obtention des autorisations finales.

**Du ma. 29.07 au me. 20.08.25**

– Chantier construction des infrastructures

**Du ma. 29.07 au me. 20.08.25**

– Montage participantexs (pour les projets construits en dehors des infrastructures de la BIG)

**Du ma. 13.08 au me. 20.08.25**

– Montage participantexs pour tous les autres projets (dates à définir selon les projets)

**Je. 21.08.25**

Ouverture de la BIG

**Du je. 21.08 au di. 31.08.25**

– BIG BIENNALE

**Lu. 01.09.25 (dernier délai au soir)**

– Démontage participantexs

**Du ma. 02.09 au ma. 09.09.25**

– Chantier déconstruction



# contact

## **Adresse de contact**

BIG team – coordination@bigbiennale.ch

